

CS

PRODUCTION ET RÉPARATION DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES (PRPE)

EN APPRENTISSAGE



CS
NIVEAU 4



1 AN



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Bernard Palissy - 17100 SAINTES
Tél. : 05.46.92.08.15
Animateur pédagogique : Frédéric Freyer

LE MÉTIER

Le certificat de spécialisation «Production et réparation de produits électroniques» vise à certifier les compétences des techniciens de maintenance en matériel électronique grand public (produits électrodomestiques) et en production électronique.

Les activités de réparation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent ainsi à la réduction des consommations de ressources et de la production de déchets.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Analyser l'organisation fonctionnelle et structurelle
- Réaliser une carte électronique
- Installer un système électronique communicant
- Communiquer en situation professionnelle
- Maintenir un système électronique communiquant

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Technicien de maintenance en matériels électroniques (IOT : Internet des objets)
- Opérateur en production sur machine CMS
- Responsable Service Après-Vente (SAV)

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un baccalauréat
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : plusieurs semaines en formation de septembre à juin. Le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 525h.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP37569 - www.francecompetences.fr

Date d'enregistrement de la certification : 17-05-2023

POURSUITE D'ÉTUDES

- Objectif : insertion professionnelle.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.
Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.
Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

